



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maladies rares

Question écrite n° 117024

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur les préoccupations exprimées par l'association Fibromyalgie France. Cette association rappelle que le guide de procédure sur la fibromyalgie, demandé à maintes reprises et promis par les différents ministres de la santé, n'existera pas. Elle souhaiterait donc que soit élaboré un outil permettant aux experts d'évaluer la sévérité de l'état du fibromyalgique de façon homogène sur tout le territoire. Dans ce sens elle demande si une conférence de consensus professionnel mis en place par la Haute autorité de santé ne permettrait pas de répondre à ce besoin. Il la remercie de bien vouloir l'informer à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117024

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 août 2011, page 9290

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)